ARMIDALE DISTRICT BAPTIST CHURCH
Sharing Christ's Love in Community

Directives pour les activités avec les enfants et les jeunes

Approuvé : 12 juillet 2026

Ces lignes directrices sont fournies pour aider à prendre des décisions concernant des situations spécifiques liées au ministère
avec les enfants et les jeunes. Il y a de nombreuses variables et elles doivent être prises en compte avec des principes sous-jacents.

1. Gestion des risques

Il n'est pas possible d'éliminer tous les risques liés aux activités. Cependant, nous avons la responsabilité d'être conscients des risques possibles et de prendre les mesures appropriées en conséquence. C'est ce que consiste l'évaluation des risques : identifier les risques possibles et considérer leur probabilité, leur gravité et les mesures raisonnablement possibles pour les atténuer ou les rédure.

2. Jamais seul

En règle générale, le personnel et les bénévoles de l'Église ne doivent jamais être seuls en privé (hors- de -la ligne de vue d'une autre personne) avec un enfant ou un jeune, sauf s'il s'agit de membres de la famille. Cela protège l'enfant ou le jeune contre le risque de préjudice, et cela protège également le responsable. Cette règle s'applique aux programmes de l'Église et aux contacts sociaux en dehors des programmes de l'Église. Une exception peut être faite pour des arrangements familiaux ou privés distincts de tout rôle ou activité à l'Église, comme le baby-sitting, si cela est autorisé par le parent ou tuteur responsable.

Ce principe n'est pas conçu pour limiter un adulte bénévole à exercer son ministère auprès d'un groupe d'enfants ou de jeunes lorsque d'autres adultes sont présents, et qu'un plan de gestion des risques approprié est en place.

3. Responsabilité

Les procédures et systèmes aident le personnel et les bénévoles à être irréprochables et à éviter des situations difficiles avec les enfants et les jeunes. Cela protège les enfants et les jeunes et protège également les dirigeants. Lors de la prise de décisions concernant des activités impliquant des enfants et des jeunes, il est important de maintenir la responsabilité, y compris les processus de surveillance, l'utilisation sécurisée des espaces physiques (par exemple, des panneaux dégagés dans les portes) et une communication transparente (par exemple, procédures de signalement

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

accessibles). Documenter tout incident potentiel dès que possible offre à la fois responsabilité et protection aux personnes concernées.

4. Sensibilisation

Il est important que tous ceux qui participent au ministère auprès d'enfants ou de jeunes restent conscients des risques et problèmes potentiels.

Le ministère auprès des enfants et des jeunes consiste à établir des relations de confiance, ce qui est un objectif positif et louable. Cependant, le personnel et les bénévoles doivent également être conscients du risque que des relations saines soient mal interprétées comme une relation de toilettage inappropriée. Suivre ces principes et ces directives de protection minimisera le risque de malentendus. De même, le personnel et les bénévoles doivent rester vigilants face aux comportements potentiellement dangereux de toilettage de toute autre personne du personnel ou de bénévole.

5. Genre

Les responsables de l'Église prendront en compte les dynamiques de genre et le modèle de rôle dans les activités de l'Église pour les enfants et les jeunes. Le discipulat individuel ou le mentorat des enfants et des jeunes sera généralement assuré par un leader du même sexe. S'il existe un petit groupe à un seul genre en élèves de la 7e à la 12e année (par exemple, étude biblique des filles de 7e à 8e année), l'Église aura généralement au moins un leader du groupe du même sexe que les membres du groupe.

Les responsables de l'Église doivent chercher à être accueillants et bienveillants lorsque cela est approprié envers tout jeune souffrant de dysphorie de genre.

Pratiques de ministère sûres

1. Affluence, autorisation et tenue de liste

Obtenir des informations sur les enfants et les jeunes qui sont sous notre responsabilité est essentiel si nous voulons être équipés pour prendre soin d'eux, en particulier dans des situations critiques ou des urgences. C'est également important en matière de protection de l'enfance et/ou de garde, par exemple en ce qui concerne les photographies et le transport.

a. **Enregistrement** : L'autorisation est obtenue par un processus d'enregistrement au début de chaque année ou
 lorsqu'un enfant ou un jeune rejoint le programme et est mis à jour si nécessaire.
 Supplémentaires

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

L'autorisation sera demandée pour des événements spécifiques. Voir *4.8 Formulaire d'autorisation pour le ministère de l'Enfance et de la Jeunesse.*

b. **Affluence**: Les parents inscrivent leurs enfants au programme chaque semaine. Les jeunes de plus de 16 ans peuvent inscrire leur présence sans le consentement parental. La présence peut être enregistrée par les parents/tuteurs inscrivant des enfants ou des jeunes dans une activité ou un programme. Sinon, lorsque l'autorisation générale a déjà été donnée, la présence peut être enregistrée par le marquage d'un rôle par les responsables du programme. Les responsables présents à une activité doivent également être enregistrés. Voir *4.9 Formulaire de participation au ministère des enfants et de la jeunesse.*

Les formulaires d'autorisation/inscription ainsi que les dossiers de présence pour les programmes ministériels destinés aux enfants ou aux jeunes doivent être conservés (électroniquement ou papier) pendant au moins 45 ans (ou de préférence 100 ans).

Il est également important de clarifier à tous (enfants, parents et dirigeants) le processus pour les enfants
Rejoindre les parents/tuteurs à la fin d'un programme pour enfants/jeunes qui se déroule en même temps qu'un service religieux. Lorsque des ordonnances légales concernant la garde des enfants sont en place, l'Église doit prendre des précautions supplémentaires pour s'assurer que les enfants ne soient libérés qu'à des personnes autorisées.

2. Ratio leader / participants

Lorsqu'ils déterminent combien de responsables sont nécessaires pour une activité, les responsables de l'Église commencent par considérer combien de responsables sont nécessaires pour construire des relations et permettre un discipulat positif des enfants et des jeunes. Une fois ces facteurs pris en compte, les responsables de l'Église peuvent alors évaluer s'il y a un nombre suffisant de responsables pour assurer la supervision et protéger les enfants et les jeunes contre les dangers. Le nombre exact de responsables dépendra du cadre spécifique. Quel âge ont les enfants et les jeunes ? Quelle taille est le groupe ? Quelles activités font partie du programme ? Quelle est la disposition de l'espace ?

En règle générale, l'Église aura besoin **d'au moins deux** responsables entièrement sélectionnés et formés sur place et participant à tous les programmes. Si le programme ministériel compte plus de 16 participants, il devrait généralement y avoir des responsables supplémentaires pour fournir un **ratio minimum de 1:8** (un leader pour huit participants). Il s'agit d'un guide général et les responsables de l'Église devront adapter ce ratio au contexte spécifique de chaque programme ministériel. Certains programmes ministériels nécessiteront plus de leaders à mesure que les enfants sont jeunes, s'il y a des enfants ayant des besoins supplémentaires ou s'ils s'engagent dans des activités à risque plus élevé. Les programmes ministériels pour les adolescents plus âgés peuvent nécessiter moins de responsables selon l'activité.

Il y a aussi d'autres questions à poser, comme « à quel point connaissons-nous ces enfants ? », « Quelle est la familiarité des enfants avec l'espace et les responsables ? » Par exemple, un club pour

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

enfants hebdomadaire comparé à un club pour enfants pendant les vacances. Pour les programmes du dimanche, où est la salle pour le programme pour enfants par rapport à l'endroit où les adultes écoutent le sermon ? Si un leader se blesse, comment l'autre dirigeant pourra-t-il obtenir de l'aide ? Vous pourriez avoir besoin de plus d'un leader pour huit enfants.

Ces ratios de leadership n'empêchent pas la division en petits groupes de discussion avec un seul leader ou un assistant leader dans chaque groupe, à condition qu'il y ait suffisamment de personnes responsables (qui ont été sélectionnées et formées) à une proximité raisonnable sur les lieux pour veiller sur les autres, les responsables et les enfants/jeunes.

Les leaders juniors, ceux de moins de 18 ans, peuvent être un élément merveilleux et clé de l'équipe ! Les leaders juniors peuvent assumer la responsabilité de nombreux aspects du programme : ouvrir la Bible avec les enfants, planifier des activités et diriger de petits groupes. Cependant, en général, les leaders de moins de 18 ans sont des assistants et ne comptent pas dans le ratio de leaders par participant. Vous pouvez décider qu'un adolescent de moins de 18 ans a une maturité exceptionnelle et est capable d'assumer pleinement les responsabilités de leadership. Dans de tels cas, la personne doit être dépistée et formée (y compris la formation Creating Safe Spaces) comme s'il s'agissait d'un bénévole adulte (voir la *procédure 3.1 pour le personnel et les bénévoles*). Même s'ils sont entièrement sélectionnés et formés, les leaders adolescents de moins de 18 ans ne devraient pas être soumis

dirigez des groupes de leurs propres pairs et il doit toujours y avoir au moins un leader adulte (de plus de 18 ans) impliqué dans tout programme ou activité.

3. Conduite

a. **Permis et conducteurs**

Les responsables ministériels des programmes et événements pour enfants et jeunes devront envisager qui sera autorisé à assurer le transport. En général, nous n'autorisons pas les conducteurs de P-Plater à transporter des enfants ou des jeunes sans autorisation parentale spécifique.

Nous sommes conscients des restrictions pertinentes concernant la plaque P chez les conducteurs de NSW :

- entre 23h et 5h, les conducteurs de plaques P1 P de moins de 25 ans ne peuvent pas avoir plus d'un passager de moins de 21 ans ;
- restrictions sur les voitures qu'ils sont légalement autorisés à conduire ; et
- Les conducteurs de plaques P ne peuvent pas utiliser de téléphone mobile en conduisant, même si le téléphone est connecté via Bluetooth ou un appareil mains libres.

b. Temps seul en voiture

Aucun membre du personnel ou bénévole ne doit être seul dans une voiture avec un enfant ou un jeune (sauf s'il s'agit de membres de la famille). Des exceptions peuvent être faites pour des

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

arrangements privés, tels que le baby-sitting, qui sont distincts de tout rôle ou programme à l'Église, si cela est autorisé par le parent ou tuteur responsable.

S'il existe des circonstances exceptionnelles où personne d'autre n'est disponible, et que l'enfant ou le jeune pourrait être plus exposé à un risque de préjudice s'il n'a pas été transporté en voiture, alors le temps passé seul dans la voiture doit être minimisé autant que possible et certaines mesures supplémentaires doivent être prises, par exemple :

- l'enfant ou le jeune est assis à l'arrière de la voiture ;
- le membre du personnel ou le bénévole reçoit une autorisation expresse du parent ou du tuteur de l'enfant pour l'occasion spécifique ; et/ou
- un appel téléphonique est passé à un autre responsable et maintenu tout au long du trajet (lorsque cela est légal).

Si un membre du personnel ou un bénévole a dû passer du temps seul dans une voiture avec un enfant ou un jeune, la situation et les circonstances qui en ont eu lieu doivent être consignées et l'équipe de Safe Church ainsi que le responsable du ministère doivent être informés.

4. Activités de nuit

Lorsque des activités impliquent un hébergement pour la nuit, il convient de prendre en compte certains facteurs de risque supplémentaires, notamment

- les arrangements de transport ;
- des arrangements pour dormir, y compris la surveillance nocturne ;

- configuration des toilettes ;
- sécurité et instruction sur les activités ;
- tiers impliqués ; et
- la sécurité physique des lieux extérieurs.

En ce qui concerne les camps ou les nuits, il n'est pas conseillé que les responsables dorment dans la même pièce que
les enfants. Les enfants dormant ensemble dans une pièce sans adulte présents sont moins à risque que dans
des circonstances qui peuvent donner aux futurs abuseurs adultes l'accès à des enfants endormis.

Les responsables devraient dormir dans un espace désigné pour les leaders (cabane) à proximité. Cette pratique évite également la possibilité d'accusations fausses d'abus commises par un enfant envers un leader. Des mesures appropriées doivent également être prises afin de minimiser le risque que des jeunes puissent abuser d'un autre enfant. Par exemple, les cabanes devraient être réservées à un seul genre et aux jeunes d'une tranche d'âge similaire.
Les décisions concernant ces questions dépendront de divers facteurs contextuels tels que l'emplacement physique et les installations du campement. Il est important qu'une évaluation

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

approfondie des risques, incluant l'examen des éléments listés, soit réalisée et enregistrée. La liste des activités, des responsables et des arrangements pour dormir doit également être consignée. Ces dossiers doivent être conservés, avec les autorisations et les registres de participation à l'événement, pendant un minimum de 45 ans (ou de préférence 100 ans).

5. Contact social

a. **Communication en personne en dehors des programmes et événements de l'Église**
Un ministère chrétien fructueux avec les enfants et les jeunes implique des relations saines et appropriées. Cela peut parfois impliquer de les contacter en dehors des programmes de l'Église et de rencontrer en personne. Cependant, il est important que les relations entre le personnel/bénévoles et les enfants/jeunes/enfants soient transparentes, et que les parents, familles et responsables de programme soient correctement informés et aient donné leur autorisation pour ce contact.

Le personnel et les bénévoles, lorsqu'ils rencontrent un enfant ou un jeune, doivent :

- avoir le consentement parental ou de l'aidant, lorsque cela est possible ;
- les rencontrer dans un lieu public (par exemple, un café) en vue des autres ;
- ne pas avoir d'enfant ou de jeune seul chez vous ;
- ne pas rendre visite à un enfant ou un jeune à domicile lorsqu'aucun autre adulte n'est présent ; et
- Consignez le moment, le lieu, la durée et les circonstances de toute rencontre en face à face avec un enfant ou un jeune.

b. **Communication téléphonique, postale et en ligne en dehors des programmes de l'Église**
Pour de nombreux programmes de l'Église, la communication téléphonique, postale et en ligne est un outil utile pour construire un soutien communautaire et pastoral. Cependant, la communication téléphonique, postale et en ligne peut être utilisée par ceux qui cherchent à nuire aux enfants, aux jeunes et aux personnes vulnérables

personnes. La communication téléphonique, postale et en ligne peut être utilisée pour tester ou franchir les frontières relationnelles. Les responsables de l'Église doivent être conscients de la dynamique de pouvoir positionnelle qui existe entre le personnel et les bénévoles, ainsi que les enfants et jeunes dont ils ont la charge.

c. **Contact avec tous les enfants et jeunes de notre Église :**
Lorsque cela est possible et pratique, les parents seront informés de toute communication téléphonique, postale ou en ligne possible avec les enfants et les jeunes.
Les responsables du personnel et des bénévoles de notre Église ne doivent pas s'engager dans une communication téléphonique, postale ou en ligne qui :

- constitue une discrimination illégale ;
- est harcelant, menaçant ou dénigrant ;
- est obscène, sexuellement explicite ou pornographique ;

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

- est inapproprié ou intime ;
- tente de dissimuler l'identité de l'expéditeur ou de le présenter comme quelqu'un d'autre ; ou
- est diffamatoire.

Autres questions

a. Lorsque de très jeunes enfants (moins de 5 ans) ont besoin d'aide pour aller aux toilettes, il est considéré comme une bonne pratique que le parent vienne faire toiletter son propre enfant, plutôt que ce soit un leader qui apporte cette assistance.

b. Veillez à ce que des activités adaptées à l'âge soient proposées aux participants de nos programmes et incluez les enfants/jeunes dans la planification.

c. Pour informer pleinement les parents/tuteurs de la planification du programme, il est conseillé d'avoir un programme annoncé qui est envoyé aux parents ou tuteurs pour présenter les activités du trimestre ou semestre à venir.

d. Lorsqu'un changement de programmation est inévitable, les parents doivent être informés de ce changement.

Jésus dit : « Que les petits enfants viennent à moi,
et ne les empêche pas, car le royaume de
Le paradis appartient à des gens comme ceux-ci. »
Matthieu 19:14

Safe Church Team
We are a Safe Church
We care!
Armidale District Baptist Church

Ces directives pour le contact social sont résumées dans le tableau ci-dessous, dans les groupes adaptés à l'âge

	Contact avec les enfants d'âge primaire (K-6)	Contact avec les enfants en 7e et 8e année	Contact avec les jeunes de la 9e à la terminale
Contact téléphonique	Le personnel et les bénévoles doivent d'abord contacter les parents puis, avec l'autorisation des parents ou de l'aidant, parler à l'enfant. Si l'enfant répond au téléphone, le membre du personnel ou le bénévole doit demander à parler d'abord au parent et expliquer, au parent pourquoi, pourquoi il		Est permis. Idéalement, le personnel et les bénévoles devraient demander la permission à la parents ou tuteur du

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

	appelle. Le personnel et les bénévoles ne doivent jamais appeler un enfant de la maternelle à la 8e année sur leur téléphone portable (sauf en cas d'urgence grave liée à la sécurité et au bien-être de l'enfant).		jeune personne.
Contact SMS (ou autre service de messagerie par exemple, Whatapp, Messenger)	Il doit se limiter à la transmission d'informations sur les programmes de l'Église. Ne jamais envoyer de message privé ou en tête-à-tête à un enfant de la maternelle à la 8e année.		Est permise et doit se limiter à transmettre des informations sur les programmes et encouragements de l'Église (par exemple, Je prie pour toi cette semaine). Idéalement, cette communication devrait se faire dans un groupe de discussion avec un autre leader. Les messages doivent être conservés pour des raisons de responsabilité.
Autres contacts en ligne (par exemple Facebook, Instagram, TikTok)	Doit se limiter à la transmission d'informations sur les programmes de l'Église. Le personnel et les bénévoles ne doivent jamais communiquer directement (en privé ou en un ou en particulier) avec les enfants d'âge primaire sur un réseau social.	Il faut faire preuve de prudence lors de la participation avec des enfants et des jeunes sur les réseaux sociaux. Le personnel et les bénévoles doivent rester transparents et rendre compte de ce qu'ils disent. Ils doivent également veiller au message qu'ils souhaitent transmettre, tant par les mots que par les images, car il peut être perçu différemment par ceux qui le perçoivent. Le personnel et les bénévoles devraient envisager de limiter les contacts sur les réseaux sociaux avec les enfants et les jeunes de la 7e à la terminale ; cependant, si le contact sur les réseaux sociaux est établi avec des enfants de la 7e à la terminale, les directives suivantes sont recommandées : • Limiter le contact aux discussions de groupe qui peuvent être Lisait par d'autres (y compris d'autres membres du personnel et bénévoles). • Prendre en compte les dynamiques de genre. Le personnel et les bénévoles doivent être irréprochables et prendre en compte les attentes sociales concernant la communication en ligne avec un groupe de jeunes du sexe opposé. • L'historique du chat doit être conservé pour responsabilité. Le personnel et les bénévoles ne devraient pas communiquer via les plateformes de réseaux sociaux qui Efface automatiquement les messages.	

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)

	Contact avec les enfants d'âge primaire (K-6)	Contact avec les enfants en 7e et 8e année	Contact avec les jeunes de la 9e à la terminale
Appels vidéo (par exemple, Facetime, Skype, Zoom, Teams)	Les appels vidéo individuels ne sont pas appropriés, cependant, les appels vidéo de groupe peuvent être appropriés dans certaines circonstances (par exemple, dans le contexte d'une étude biblique en petits groupes). Le personnel et les bénévoles doivent être conscients et garder le contrôle des paramètres de discussion de groupe et de partage d'écran.		
Contact par email ou poste	L'e-mail doit se limiter à la transmission d'informations sur les programmes de l'Église. La communication postale est permise de manière ponctuelle à des fins d'encouragement. Les conversations plus importantes doivent avoir lieu en personne.		Cela peut inclure la logistique et des conversations privées. Si possible, des conversations plus importantes devraient avoir lieu en personne. Les messages doivent être conservés pour des raisons de responsabilité.
Contact en personne en dehors des programmes et événements de l'Église	Les dirigeants ne se réuniront que avec des étudiants individuels--dans des circonstances exceptionnelles. Leaders ne rencontrera des groupes d'enfants que si c'est pour le discipulat et le ministère. Les réunions auront toujours lieu avec la permission de les parents ou l'aidant et le responsable du ministère, et se dérouleront dans un lieu public avec une visibilité appropriée pour les autres adultes (par exemple, café).	Les dirigeants peuvent rencontrer avec Élèves de même sexe Un contre un ou en mixte si cela concerne le discipulat et le ministère. Les responsables peuvent également rencontrer des élèves de sexes différents dans des circonstances exceptionnelles pour le discipulat et le ministère (par exemple, la préparation au baptême). Les réunions Toujours avec la permission des parents, de l'aidant et du responsable du ministère, et cela se déroulera dans un lieu public avec approprié Visibilité par d'autres adultes (par exemple, café).	Les leaders peuvent rencontrer des élèves de même sexe en tête-à-tête ou en groupes mixtes. Les leaders peuvent également rencontrer des élèves de genres différents dans des circonstances limitées pour des raisons de discipulat et de ministère (par exemple, Préparation au baptême). Les réunions auront toujours lieu avec la permission des parents, de l'aidant et du responsable du ministère et auront lieu dans un lieu public avec une visibilité appropriée pour d'autres adultes (par exemple, café).

© Église baptiste de NSW & Act (1er novembre 2023)